

Edition du 1er septembre 2018

## **Conditions particulières d'assurance (CPA)**

### **CPA 38 – HOSPITAL ECO - domicile en Allemagne**

Précisions ou écarts par rapport aux CSA HOSPITAL, dans la mesure où le domicile ou la résidence habituelle se trouve en Allemagne:

1. En cas de séjour stationnaire dans un hôpital de soins aigus, une clinique de réadaptation ou une clinique psychiatrique en Allemagne, les coûts sont pris en charge jusqu'à un maximum de CHF 500.-- par jour pendant un maximum de 60 jours par année civile.